



INSTITUT CANADIEN
D'ÉDUCATION
DES ADULTES

Le Droit d'Apprendre

POUR ENTRER DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION:

UNE CHAÎNE SPÉCIALISÉE EN INFORMATION

Mémoire relatif à l'introduction de nouveaux
services spécialisés de télévision

présenté par

l'Institut canadien d'éducation des adultes
préparé par Lina Trudel

au

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Montréal, le 25 janvier 1994

Le réseau de l'information: un projet nécessaire et pertinent

Les points saillants de la position de l'ICEA

L'Institut canadien d'éducation des adultes appuie le projet de réseau spécialisé d'information présenté par la Société Radio-Canada. Deux raisons fondamentales motivent cette position.

- ▶ Dans le nouvel environnement télévisuel qui se met en place, en cette fin de siècle, l'existence d'une chaîne d'information de langue française s'avère plus nécessaire que jamais;
- ▶ Le projet présenté par la Société Radio-Canada offre des avantages nettement supérieurs en ce qui a trait à sa nature et à son contenu.

Si le projet de la SRC mérite dans l'ensemble d'être supporté, il présente toutefois certaines faiblesses qui, nous l'espérons, pourront être corrigées. La lacune principale de ce projet se rapporte à la place accordée à la réalité québécoise.

Nous nous réjouissons de l'importance réservée à la participation des stations francophones implantées dans l'ensemble du pays. Le problème ne se situe donc pas à ce niveau, mais davantage dans l'aménagement de la grille horaire, et dans la faible implantation régionale de la SRC, dans l'ensemble du Québec.

En raison de l'importance que revêt ce projet pour l'avenir de la communauté francophone, nous demandons que ce canal soit distribué sur le volet de base. Compte tenu de l'étroitesse du marché francophone, nous croyons en effet nécessaire de maintenir l'obligation de distribuer, au volet de base, certains services spécialisés pouvant être reconnus d'intérêt national. Il n'en va certes pas de même pour l'ensemble des canaux spécialisés. Certains services spécialisés à vocation plus commerciale et ayant une portée plus accessoire devraient, au contraire, être distribués sur le volet facultatif.

L'Institut étant intervenu à plusieurs reprises sur ce dossier, nous nous contenterons dans ce présent mémoire, d'énoncer brièvement les principales raisons qui motivent notre position.

Un outil de développement culturel et démocratique stratégique

Dans nos sociétés en mutation, l'information occupe une place de plus en plus importante. Enjeu à la fois économique et démocratique, l'information constitue un atout compétitif stratégique pour les entreprises, un facteur déterminant de réussite sociale et professionnelle et un outil indispensable pour permettre la participation des citoyens et citoyennes à la vie démocratique. L'information est donc devenue au même titre que l'éducation un bien essentiel pour les individus et les collectivités.

L'information représente aussi un enjeu collectif déterminant. Le maintien de l'identité culturelle nationale et le développement d'une société dépendent, en effet, de sa capacité de faire face aux défis de la société de l'information qui se développe actuellement à une vitesse accélérée. On a toujours affirmé que l'histoire appartenait à ceux qui l'écrivent; encore de nos jours, l'histoire appartiendra aux individus et aux sociétés qui seront en mesure de se doter d'outils leur permettant de se donner leur propre vision de l'évolution du monde et de leur société. Il s'agit là d'une condition de base permettant de pouvoir agir en fonction de ses intérêts.

Les outils de communication ont évolué et se sont multipliés avec le temps. L'ère de la suprématie de la télévision de masse tire à sa fin. La télévision éclate en multiple services spécialisés de programmation et son usage aussi se diversifie. La culture francophone risque de périlcliter dangereusement si la plupart des services et contenus qui circuleront sur les autoroutes électroniques sont uniquement anglophones.

Depuis quelques années, la société francophone accuse, sur le plan de l'information, un retard inquiétant. La présence d'une chaîne spécialisée d'information, en anglais seulement, a contribué à élargir l'écart entre l'offre d'émissions d'information offertes en français et en anglais au pays. Ce déséquilibre risque de s'approfondir encore davantage avec l'arrivée, via les satellites, de centaines de nouveaux canaux américains.

Cette disparité de moyens pour traiter l'information, élargir le débat et la discussion publique, est particulièrement perceptible lorsque surviennent des événements importants, tels les débats sur des choix majeurs de société et les crises politiques.

Les francophones de ce pays disposent actuellement de sources d'information plus limitées que les anglophones et ils n'ont pas accès à une aussi grande diversité de points de vue pour se faire une opinion éclairée et comprendre les

enjeux de société. Si la situation n'est pas corrigée, les francophones seront de plus en plus obligés de s'en remettre à la vision anglo-saxonne et américaine du monde et du Canada. Pour éviter qu'une telle chose ne se produise, il faut faire appliquer la Loi sur la radiodiffusion canadienne, obligeant la SRC à offrir un service équivalent en langue française et anglaise. Ce qui suppose la mise en place d'un service d'information continue comparable à celui offert aux anglophones.

Si les Canadiens anglais ne voulaient pas compter uniquement «sur une chaîne américaine pour s'informer sur le libre-échange nord-américain»¹, il en va certainement de même pour les francophones du pays, qui souhaitent eux aussi pouvoir se faire une opinion à partir de leurs valeurs et de leur réalité. La pertinence du service offert par NewsWorld fait consensus au Canada anglais. De l'avis général, son existence a contribué, non pas à affaiblir le réseau national de base, mais au contraire à le renforcer. Nous pensons qu'une chaîne d'information en français, qui offrirait un service comparable au réseau NewsWorld pourrait avoir un apport tout aussi bénéfique pour la communauté francophone. Un service bilingue n'aurait évidemment pas la même portée et le même sens, car il ne pourrait refléter de la même façon la culture francophone et son évolution.

Les francophones sont très conscients de l'importance d'un tel service. Les sondages révèlent qu'ils privilégient davantage la télévision comme source d'information que les anglophones. En 1989, ils avaient d'ailleurs exprimé un plus grand intérêt que ces derniers pour un service spécialisé d'information. Les derniers sondages confirment cet intérêt et révèlent que 85% des francophones câblés considèrent important d'avoir accès à une chaîne d'information en français et 59% font davantage confiance à la SRC pour relever ce défi, et seulement 23% accordent leur préférence à un exploitant privé.

Les avantages du projet de la SRC ²

Le projet présenté par la SRC comporte plusieurs aspects intéressants qui nous incitent à penser que cette chaîne créera un espace permettant d'élargir le débat public et d'approfondir l'information.

¹ Société Radio-Canada, *La chaîne canadienne d'information de langue française*, Proposition de la Société Radio-Canada adressée au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 15 septembre 1993.

² Société Radio-Canada, *La chaîne canadienne...*, op. cit.

L'intérêt d'une chaîne d'information, en ondes 24 heures par jour, ne réside pas surtout dans la diffusion rapide de nouvelles, mais dans le temps et la possibilité qu'elle offre d'analyser plus en profondeur l'information et de donner la parole à un plus grand nombre de personnes.

Nous n'avons absolument pas besoin d'un service continu d'informations qui répéterait à longueur de journée les grandes manchettes de l'actualité. Ce qui manque le plus actuellement, ce sont des émissions d'information qui ne se limitent pas à donner des nouvelles brèves mais qui consacrent davantage de temps à mettre l'information en perspective, qui interpellent ceux qui font l'événement et donnent la chance à ceux qui les subissent d'exprimer leurs points de vue. Dans le cadre des journaux télévisés présentés aux chaînes conventionnelles, on a rarement le temps de se rendre au pourquoi des choses. Aussi, on fournit à la population peu d'éléments pour comprendre les enjeux et se faire une opinion éclairée.

La tendance à l'information spectacle et en direct qui gagne de plus en plus de terrain ne doit pas être renforcée par l'arrivée d'une chaîne continue d'information de type «manchettes». On a vu, lors de la guerre du Golfe, à quel point peut être trompeur le soit disant face à face avec la réalité que permet le direct. Ce type de communication qui se fait pratiquement sans l'intermédiaire de journalistes, n'a plus grand chose à voir avec l'information et donne prise à toutes sortes de manipulations.

Le projet présenté par la SRC n'emprunte pas cette direction. Dans la grille de programmation proposée, la Société a prévu plusieurs émissions qui permettront d'approfondir l'information et élargir la discussion. Mentionnons à titre d'exemple les émissions suivantes:

- ▶ L'émission «Aujourd'hui», présentée à dix-huit heures ne fera pas uniquement le tour de l'actualité, mais traitera plus en profondeur la nouvelle importante du jour. Elle permettra aux principaux acteurs de l'événement de s'expliquer et ira chercher la réaction des citoyens affectés par l'événement ou la décision. Cette approche nous fait particulièrement plaisir, car nous avons beaucoup insisté sur la nécessité de donner la parole à des personnes provenant de milieux diversifiés et ayant des points de vue différents.
- ▶ La diffusion, à vingt heures, tous les soirs de la semaine, d'un documentaire d'une heure, réalisé ici ou à l'étranger, sera aussi un bon outil pour approfondir le sens des événements;
- ▶ Les émissions spéciales qui occuperont une place prioritaire dans la programmation de cette chaîne, représentent à nos yeux un des atouts majeurs de ce projet. C'est à l'égard de ce type de services que le

déséquilibre est le plus marqué entre l'offre offerte aux anglophones et aux francophones.

Les autres points forts du projet

L'information internationale

La place accordée, dans le projet de la SRC, aux informations internationales de langue française représente un apport digne de mention. La présentation sur semaine de trois bulletins d'information en français, l'un provenant de la chaîne européenne Eurovision et les deux autres de chaînes publiques de langue française contribuera certainement à renforcer la francophonie et permettra d'avoir un regard différent sur le monde.

La participation des stations francophones à travers le Canada

Le projet de la SRC contribuera à créer un espace intéressant d'information et de communication entre les communautés francophones du Canada. Les émissions «Le monde vu... de l'Atlantique, ... du Québec, ... de l'Ouest, et ... de l'Ontario», ainsi que l'émission «Aujourd'hui» aideront les francophones du Canada à mieux se connaître et à se parler.

L'ICEA propose:

Que le CRTC accorde à la SRC une licence en vue d'exploiter une chaîne spécialisée d'information en langue française.

Les faiblesses du projet

Le Québec, une région comme les autres

Dans le projet présenté par la SRC, le Québec n'est pas traité comme le berceau de la culture francophone en Amérique mais pratiquement comme une région au même titre que les autres. Quelques exemples pour illustrer cette affirmation:

- ▶ La couverture de la réalité québécoise occupera le même espace que celui réservé aux autres régions du pays, soit une émission d'une heure par jour, diffusée sur l'heure du midi.

La Société prévoit embaucher trois journalistes supplémentaires au Québec pour la chaîne d'information, alors qu'il y en aura six d'ajoutés dans les provinces de l'Atlantique, trois dans l'Ouest et deux en Ontario. Il ne s'agit pas d'en enlever aux autres pour en donner davantage au Québec, car toutes les stations régionales ont subi d'importantes compressions budgétaires en 1992.

Pour offrir un service pertinent pour l'ensemble des Québécois francophones, il faudra que la SRC consente à augmenter les effectifs journalistiques. Actuellement, la SRC n'est pas équipée, ni au plan technique, ni en ressources humaines pour couvrir la réalité québécoise dans toute sa diversité. Ce n'est certes pas l'ajout de trois journalistes qui permettra de rétablir cette situation.

L'ICEA propose:

- ▶ *D'augmenter au Québec le nombre de journalistes en région*
- ▶ *De diffuser, dans chaque région du Canada, en reprise le soir de 21h30 à 22h30, l'émission «Les choses vues de leur région respective», présentée en première diffusion le midi.*
- *L'émission le «Canada aujourd'hui» pourrait être reportée à 22h30.*

De nouveaux défis trop secondarisés

Revitaliser la vie démocratique

Nous aurions souhaité que la SRC prenne davantage en compte le contexte socio-politique qui se dessine à l'aube du 3e millénaire. Nous faisons notamment référence au déficit démocratique qui s'approfondit en raison de la mondialisation et de la centralisation des centres de décisions et de pouvoir. Nous nous préoccupons aussi du discrédit qui pèse actuellement sur la classe politique ainsi que sur la presse en général. La population en conséquence s'intéresse de moins en moins à la politique.

Ayant perdu confiance dans la capacité des personnes politiques de prendre en charge le bien commun et ayant aussi de moins en moins de prise sur les choix et décisions collectives, les individus ont tendance à se replier sur des intérêts particuliers. N'étant plus interpellés à titre de citoyens mais davantage à titre de clients, de bénéficiaires et de consommateurs, les individus en arrivent à oublier

qu'ils ont à la fois des droits et des responsabilités, dont ceux de s'informer et de participer aux affaires de la cité.

Il nous semble qu'un des objectifs importants, que pourrait se fixer une chaîne d'information, serait précisément de revitaliser la vie politique, en restituant à l'information son sens civique. Il faut redonner à la population le goût de s'informer et de prendre part aux débats et aux choix de société. Pour redonner à nos sociétés une plus grande cohésion, il faudra développer, en effet, une nouvelle culture de la citoyenneté. Pour ce faire, il faudrait trouver des moyens et des approches spécifiques pour développer auprès de la population, et notamment des jeunes, un plus grand intérêt pour la vie politique et sociale.

L'ICEA propose:

Que la SRC entreprenne une réflexion et élabore une stratégie visant à promouvoir le développement d'une nouvelle culture de la citoyenneté.

Que le réseau d'information, en collaboration avec Radio-Québec et TVOntario, produise une émission hebdomadaire d'information d'une heure s'adressant spécifiquement aux jeunes. Cette émission pourrait être conçue pour être utilisée en classe, dans le cadre de cours sur la vie politique ou de cours d'éducation critique aux médias.³

L'information technologique et scientifique

Les connaissances scientifiques et les technologies se développent à un rythme accéléré et entraînent des mutations profondes dans la vie des personnes et dans l'organisation de la vie en société. Pour faire face aux défis de la vie quotidienne, pour s'adapter aux nouvelles réalités du travail et de la vie sociale, les individus ont besoin d'être informés de ces changements, de comprendre ce qui change et pourquoi ça change. L'école n'est pas en mesure de suivre le rythme de ces changements. Il faudra donc que les médias prennent le relais et tiennent la population au courant des développements scientifiques et technologiques, de leurs impacts et des divers choix à prendre quant à leur utilisation et à leur implantation.

³ La SRC a confié au Réseau Quatre-Saisons le soin de produire une émission d'information d'une demi heure pour les jeunes. Il n'est pas évident que ce réseau ait l'expertise nécessaire pour assumer un tel défi.

L'ICEA propose

Que le réseau d'information accorde une place plus grande, dans sa grille de programmation, à la diffusion d'informations scientifiques et technologiques.

La place des femmes

La SRC a prévu diffuser, à 14 heures, tous les jours de la semaine, une émission sur les femmes. A notre avis, il n'est pas du tout certain que la meilleure manière d'améliorer la place et l'image des femmes soit de leur réserver une émission spéciale, qui plus est, diffusée en plein coeur de l'après-midi.

Au Québec, les femmes représentent 51% de la population et 56% de celles qui sont âgées de «15 ans et plus sont sur le marché du travail».⁴ Les femmes continuent pourtant d'occuper une place marginale dans les émissions d'information. Une étude réalisée pour le CRTC en 1990 révèle que 27% seulement des personnes interviewées à titre de spécialistes sont des femmes et elles le sont sur des sujets considérés par les personnes du milieu comme étant plus secondaires, à savoir: tout ce qui ne relève pas de la politique et de l'économie. On retrouve aussi peu de femmes parmi les réalisateurs, et les postes de responsables de l'information. Résultat, le monde continue d'être vu et expliqué à partir du point de vue et des valeurs masculines. La SRC a encore des efforts à faire en ce qui concerne l'application de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, puisque selon l'évaluation réalisée en 1991, la Société a reçu la cote Bb en ce qui a trait à l'embauche des femmes.

L'ICEA propose

Que dans la politique éditoriale de la SRC et de celle du canal d'information, soit davantage précisée la volonté d'accorder une plus grande place aux femmes et à leur point de vue.

Que la SRC intensifie ses efforts en ce qui a trait aux programmes d'équité en matière d'emploi.

Que le réseau d'information se dote d'un plan d'action spécifique pour assurer une présence plus équitable des femmes dans les émissions d'information.

⁴ CRTC, *La représentation des femmes et des hommes dans la programmation à la télévision canadienne 1984-1988*, Ottawa, 1990, p. 15.

La place des communautés culturelles

La population du Québec s'est beaucoup diversifiée ces vingt dernières années. En 1989, selon le recensement, 16,4% de la population du Québec était d'origine ethnique autre que française et britannique. Un nombre important d'allophones, vivant au Québec et au Canada, parlent ou comprennent le français. L'intégration des immigrants dans la communauté francophone rencontre beaucoup d'obstacles que l'école et les médias peuvent contribuer à aplanir.

En effet, si les communautés culturelles voyaient davantage leurs réalités et leurs points de vue reflétés dans les médias francophones, ils pourraient alors développer un plus grand sentiment d'appartenance à cette communauté. Sur ce plan aussi, les médias francophones ont pris beaucoup de retard et le réseau français de la SRC n'a pas à cet égard joué un rôle très exemplaire.

Nous avons donc été déçu de constater que les besoins et la réalité des communautés culturelles ont été oubliés dans le projet de canal d'information.

L'ICEA propose

Que dans la politique éditoriale de la SRC et de celle du canal d'information, soit davantage précisée la volonté d'accorder une plus grande place aux communautés culturelles et à leurs points de vue.

Que le réseau d'information continue se dote d'un plan d'action pour garantir une place plus importante aux points de vue et personnes issues des communautés culturelles.

Que la SRC intensifie ses efforts en ce qui a trait aux programmes d'équité en matière d'emploi.

Le mode de distribution

Depuis cinq ans, les francophones abonnés au câble se sont vu imposer l'obligation de payer pour des services qu'ils n'avaient pas réclamés. Des sondages récents, dont celui réalisé pour la SRC, révèlent qu'une majorité des gens sont peu ou pas intéressés à payer ces services aux tarifs imposés. 61% des répondants se sont dits peu ou pas intéressés par un canal de sports à 1,21\$ par mois, 62% ne le sont pas non plus pour un canal de musique à 0,10\$⁵. Les

⁵ Société Radio-Canada, op. cit., p. 37.

résultats de ce sondage montrent bien que la capacité de payer de la population est limitée, surtout dans le contexte économique actuel.

Cette population, par contre, a été privée d'un outil stratégique de développement que constitue un canal spécialisé d'information, alors qu'elle avait exprimé un plus grand intérêt pour ce type de service. On ne peut donc pas continuer d'imposer, à la population francophone, l'obligation de payer pour la mise en place de tous les services spécialisés.

Dans le marché francophone, nous pensons, par contre, qu'il est nécessaire de maintenir l'obligation de distribuer au volet de base des services spécialisés pouvant être considérés d'intérêt national, tel: le service d'information. Dans son mémoire sur la structure de l'industrie de février 1993, l'ICEA avait proposé au CRTC d'adopter cette notion de service spécialisé d'intérêt national. Il avait aussi proposé que le canal TV5 et le Canal famille soient aussi distribués au volet de base. Nous vous rappelons ici les raisons qui nous avaient fait opter pour un tel choix relativement à ces deux derniers services.

Pour les francophones, l'accès à la programmation francophone internationale via le canal TV5 représente un service essentiel. Ce service constitue le seul contrepoids en regard de l'omniprésence des contenus américains.

Concernant le canal Famille, deux raisons peuvent motiver ce choix. Ce service n'a pas accès aux revenus publicitaires, en raison de la loi québécoise interdisant la publicité dans le cadre des émissions destinées aux enfants. De plus, la programmation destinée aux jeunes constitue un outil déterminant pour promouvoir et sauvegarder notre identité culturelle. Cette programmation n'a cessé de décroître aux réseaux de télévision traditionnels et, notamment, dans le secteur privé. Le canal Famille offre une programmation pour la jeunesse originale et dépourvue de violence, et à cet égard il pourrait être considéré comme un service d'intérêt public national.

L'ICEA propose

Que le canal spécialisé d'information exploité par la SRC soit distribué sur le volet de base.

Nous appuyons la demande des communautés francophones et acadienne quant aux modes de distribution de ce service à l'extérieur du Québec.